

<http://pierrealainmillet.fr/Punaises-le-plan-d-action-SACOVIV>



Punaises, le plan d'action SACOVIV en discussion pour validation

- Logement - SACOVIV -

Date de mise en ligne : mardi 28 octobre 2014

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Faisant suite aux échanges avec tous les bailleurs de Vénissieux que j'avais organisé comme adjoint au logement jeudi dernier, j'ai travaillé comme président de la SACOVIV avec le directeur et les services pour mettre en place un plan d'action clair et efficace contre la prolifération des punaises de lit.

Ce plan repose sur quelques principes simples

- La prolifération des punaises peut devenir un problème de non service rendu au locataire. Si la loi considère que c'est la responsabilité du locataire, le bailleur ne peut s'en désintéresser, car l'infestation peut devenir massive et des propagations de proximité existent.
- l'action efficace contre ces punaises suppose un engagement fort du locataire, qui doit être impliqué dans la préparation, la gestion de l'intervention et des suites
- l'action de traitement n'est qu'une partie du protocole qui concerne aussi la préparation de l'appartement, le traitement des textiles, le traitement des déchets
- le traitement efficace suppose un prestataire reconnu, seul agréé pour utiliser les produits chimiques nécessaires, seul compétent pour mettre en œuvre efficacement les traitements thermiques
- l'action contre les punaises est une action de long terme, car sa prolifération se fait au niveau national et même international, et la mobilité des personnes crée de fait la mobilité des punaises. Il faut donc une action de long terme pour sensibiliser les habitants à cette infestation et favoriser le signalement le plus précoce.

Le plan d'action a été présenté à une délégation de locataires du Couloud ce mardi 28 octobre. Plusieurs locataires présents ont compris qu'il était une chance pour eux, même si certains continuent à refuser toute participation financière du locataire. En tout état de cause, le travail continue avec les autres bailleurs pour rechercher des solutions de financement complémentaires.

Avec son financement actuel, il sera présenté au prochain conseil d'administration début Novembre, et j'en ferai une communication très rapidement. La SACOVIV le présentera de manière précise à chaque locataire.

Sans attendre, une première intervention est proposée dès le lundi 3/11 sur l'allée la plus touchée du Couloud

Je sais que pour les familles avec des logements infestés, ce temps nécessaire à la construction et la validation d'un plan d'action peut paraître long. Mais l'échange avec les autres bailleurs, la discussion avec des locataires et la validation par le conseil d'administration sont une bonne chose pour avoir un plan cohérent et efficace.

Ce plan de la SACOVIV est une première réponse à une situation urgente. Le travail inter-bailleur avec ABC HLM se poursuivra pour construire une approche commune et pérenne afin de maîtriser cette infestation et garantir le droit à un logement sans punaises pour tous les habitants.